

Pour le bien-être de l'enfant (et de sa famille)... proposer, organiser et diversifier les interventions

- Sophie MALEY, psychothérapeute, hôpital Cochin,
- Pascale MILLIAT-BELLUSO, responsable du Service départemental de l'Adoption du Var
- Alexandrine SANCHEZ, psychologue, AVEF (Association Vivre en Famille)



Objectifs

Augmenter le niveau de connaissance des participants en matière d'accompagnement et de soutien adaptés à chaque contexte familial

 Développer et articuler les collaborations entre professionnels et structures pour soutenir et faciliter la parentalité adoptive

• Explorer les différentes propositions d'interventions complémentaires à la consultation médicale



Développer et articuler les collaborations entre professionnels et structures pour soutenir et faciliter la parentalité adoptive... L'exemple du service Adoption du Var

Suite au constat d'un manque de travail pluridisciplinaire :

- Groupe de travail pour organiser l'offre de soutien
 - Construction d'outils (2 brochures sur parentalité adoptive)
 - Collaboration resserrée avec AVEF
 - Partenariat formalisé avec l'Education nationale (EN) : formation des enseignants-collaboration avec référent CASNAV
 - Présence des partenaires dès 1ere réunion d'information (puéricultrices, AVEF...)

Apporter une réponse de proximité Importance d'être proactif



...en proposant une réponse individualisée de proximité L'exemple du service Adoption du Var

- Présence des partenaires dès 1ere réunion d'information (travailleur social, psychologue et puéricultrice territoriales ...)
- Avant le départ pour le pays d'origine
 - Echange d'informations avec l'OAA ayant suivi procédure
 - Rencontre des familles
- Au retour des familles
 - Intervention systématique de puéricultrice PMI pour enfants de 0 à 6 ans (compétences +++ sur attachement, rédaction de la partie médicale des rapports de suivi)
 - Mise à disposition des psychologues territoriaux
 - Orientation vers consultation Adoption pour bilan médical
 - Orientation vers AVEF si problème de parentalité
 - Evaluation du niveau de l'enfant par référent départemental des CASNAV pour projet scolaire adapté

« Être proactif »

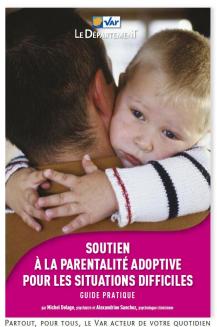


Focus sur l'intervention des puéricultrices

- L'organisation du service adoption du Var rend obligatoire l'intervention de ces professionnelles pour les enfants jusqu'à 6 ans.
- S'inscrit dans cadre du dispositif de soutien à la parentalité corroboré par la stratégie nationale du 13 septembre 2018.
- Pas de financement spécifique car agents de la collectivité.
- Bonne adhésion de ces professionnelles pour intervenir auprès des familles adoptives.
- Bonne acceptation par les familles adoptives.







Le service adoption du Var peut transmettre la version dématérialisée de ces brochures

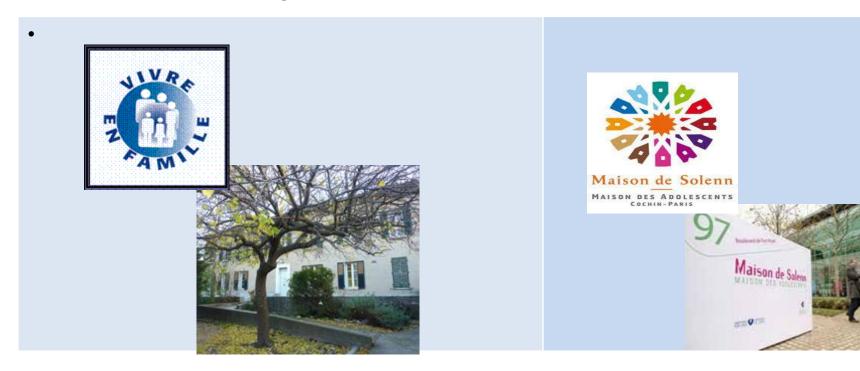


Partenariat avec l'Education nationale





Explorer les différentes propositions d'interventions complémentaires à la consultation médicale





L'exemple d'AVEF et de la consultation transculturelle de la maison de Solenn

- AVEF :
 - créée sur le constat de peu d'aide aux parents
 - collaboration importante avec le CD du Var dans le soutien à la parentalité
 - Principal mode d'intervention : thérapie familiale <u>+</u> EMDR
 - Être engagé, voir militant -

- Maison de Solen :
 - consultations avec approche transculturelle : séances de thérapie familiale en présence de 3 à 5 thérapeutes (échanges sur la base du palabre et non sur celle de la relation duelle)
 - Remettre de l'universel au-delà des codes culturels sans nier les différences -
- Autres interventions :
 - groupes de paroles entre pairs (parents ou enfants)
 - hypnose : recours avec précaution chez les jeunes adoptés, déconseillée à l'adolescence



Echanges avec la salle

- Recours aux puéricultrices des PMI
 - Certains départements mettent à disposition les puéricultrices des PMI y compris pour enfants > 6ans
 - Il existe des réticences de la part de ces professionnelles (manque d'intérêt ou de temps) ou des parents (surtout d'enfants grands)
- Adaptation du parcours scolaire
 - Manque de formation des enseignants de l'EN aux spécificités de l'AI
 - Accès limité et inégal de CASNAV sur le territoire
 - Quel intérêt pour les enfants adoptés d'intégrer une CASNAV alors que les professionnels ne sont pas formés
 - Mise en cause de l'obligation de scolarisation contraire aux besoins de l'enfant à son arrivée



Conclusions / recommandations

Les initiatives partent du terrain.

Importance d'une approche multidisciplinaire

Importance du partage d'expériences sur le territoire

Les départements doivent proactifs pour organiser collaborations, formations et partenariat (éducation nationale).

Les échanges et collaborations avec les OAA doivent être recherchés pour une meilleur compréhension des situations et des besoins des familles adoptives



Conclusions / recommandations

Au niveau départemental

- organiser un parcours d'accompagnement multidisciplinaire (médical, psychologique, scolaire...) des familles adoptives en recherchant, mobilisant et/ou formant des professionnels ressources
- élargir les visites post adoption aux missions des puéricultrices de PM
- associer aux réunions d'information les professionnels susceptibles d'accompagner les familles pour permettre une meilleure identification comme personnes ressources

Au niveau national

- élargir le dispositif du suivi post natal à 6-8 semaines par une puéricultrice aux enfant adoptés.
- amender le texte sur la scolarité obligatoire dès 3 ans
- mettre à disposition des bases de données de structures ou professionnels ressources (consultations Adoption, consultations transculturelles, associations de soutien à la parentalité...)